

# LE PROCHAIN GOUVERNEMENT DOIT FAIRE UNE PLUS GRANDE PLACE À LA VIE ASSOCIATIVE

**Le Mouvement associatif demande, dans le cadre du remaniement ministériel, la création d'un secrétariat d'État à l'engagement et à la vie associative.**

Il y a un an, le Gouvernement a appelé les acteurs associatifs à se mobiliser pour nourrir une politique de la vie associative. Ce dialogue a abouti à un rapport que nous avons remis en juin dernier. A la lecture du Projet de loi de finances, nous ne voyons pas traces de l'ambition affichée initialement par le Gouvernement.

Et pourtant, depuis un an, les associations subissent de nombreuses décisions budgétaires : plus d'1,3 milliard d'euros de soutien en moins avec la diminution du nombre de contrats aidés, une baisse de dons significative liée aux réformes fiscales, une perte de 27 millions d'euros dans le soutien aux associations locales à la suite de la transformation de la réserve parlementaire.

Depuis le début du quinquennat et encore aujourd'hui, le monde associatif, 4% du PIB français, 14 millions de bénévoles, près de 2 millions d'emplois et plus de 110 milliards d'€ de chiffre d'affaires, reste sans perspectives et dans le flou s'agissant des politiques publiques qui le concernent !

Comment comprendre ce silence ?

Au-delà de ces chiffres, ce qu'il faut lire, ce sont aussi les dynamiques territoriales de proximité, l'implication citoyenne au service du collectif, les réponses apportées quotidiennement aux multiples enjeux sociaux, écologiques et sociétaux qui sont en question.

L'attente n'a que trop duré. Des premiers signes doivent être donnés dans le projet de loi de finances en discussion :

- un renforcement significatif du Fonds de Développement à la Vie Associative (FDVA), à hauteur de 68 millions d'euros ;
- le soutien à la création de 38 000 emplois socialement utiles à destination des petites associations ;
- une réévaluation au niveau du budget 2017 des moyens accordés au Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), aujourd'hui à nouveau en diminution.

Il est grand temps que le Gouvernement donne réponse à la juste hauteur de ce que cette question représente dans le pays, son poids, son utilité, et à la hauteur du plébiscite citoyen dont elle bénéficie.

Le remaniement ministériel à venir doit être l'occasion de la nomination auprès du ministre de l'Éducation nationale d'un secrétariat d'État dédié à l'engagement et à la vie associative.

**« Pour soutenir l'énergie associative essentielle au pays, il est plus que temps que le Gouvernement s'empare de la question associative dans sa dimension globale. »**

Philippe Jahshan,  
Président du Mouvement associatif



→ **À PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF**

Porte-voix des dynamiques associatives, le Mouvement associatif rassemble plus de 600 000 associations (soit 1 association sur 2 en France), réunies au sein de différentes organisations. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative. Le Mouvement associatif intervient sur quatre axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'économie, l'action publique et l'emploi.

→ **MEMBRES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF**



→ **CONTACT**

**Fula Mesika**  
[fmesima@lemouvementassociatif.org](mailto:fmesima@lemouvementassociatif.org)  
Responsable Communication  
Le Mouvement associatif